

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 09 Novembre 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 35 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. WELTZER, WEISS A., ZINCK, Mme MAECHLING -excusés-
M. BABILON (excusé) était représenté par M. SCHERTZ
MM. Ch. MEYER, RUSTENHOLZ, MESSMER

N° 28/98

OBJET : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE - EXERCICE 1998

Le Président informe le Conseil Communautaire de la décision modificative à apporter au Budget de l'Exercice 1998 de la Communauté de Communes.

- VU le Budget Primitif 1998
- VU sa délibération du 11 mai 1998 portant décisions modificatives au Budget de l'Exercice 1998
- CONSIDÉRANT la proposition du Président d'inscrire le montant d'une dépense de 5 177 310 F -affecté par erreur au compte 2141-0009 lors du vote du Budget-
- au compte 2313-0009

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *d'approuver et d'apporter la modification budgétaire suivante au Budget de l'Exercice 1998*

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération n° 0009 : Centre de Secours à Lembach

2141 Bâtiments publics - 5 177 310 F

2313 Constructions 5 177 310 F

- *d'autoriser le Président à suivre toute démarche et à signer tous documents se rapportant à cette décision budgétaire modificative de l'Exercice 1998.*

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 10 novembre 1998

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL